

Les lois de la parole

Extrait de la publication

Jacqueline Légaut

Les lois de la parole

Conversation avec Camille

The logo for Éditions érès features a stylized lowercase 'é' in a grey circle on the left, followed by the word 'éditions' in a small, vertical font, and the word 'érés' in a larger, bold, lowercase font on the right.

Extrait de la publication

Conception de la couverture :
Anne Hébert
Illustration :
Tony Soulié, *Fleur silencieuse*
Courtesy Galerie La Navire-Brest.fr

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2140-3
Première édition © Éditions érès 2003
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC),
20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris,
tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Extrait de la publication

Table des matières

De l'incontournable des lois de la parole	9
Les Dix Commandements.....	22
Le domicile subjectif	32
L'accès au sexuel	44
Le corps sexué	56
Le transfert	67
Lorsqu'on s'arrête	78
Le prix à payer.....	90
Le consentement	101

C'est en assistant au séminaire de Charles Melman que j'ai entendu pour la première fois cette expression de « lois de la parole ».

Charles Melman l'évoque à maintes reprises au cours de son enseignement, mais toujours sur un mode suffisamment évasif pour que l'on se demande : « Mais de quoi s'agit-il au juste ? »

Ce questionnement a manifestement fait écho pour moi, et le texte que je propose ici résulte d'un message qui s'est littéralement imposé tel quel dès lors qu'il s'est agi d'écrire.

Ce propos n'a aucune visée exhaustive et laisse une foule de questions en suspens. À chacun de voir comment il l'entend...

De l'incontournable des lois de la parole

mardi 9 avril

C : Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire de lois de la parole dont je t'ai entendue parler l'autre jour ? Tu semblais en parler comme d'une chose qui allait de soi, mais je n'en ai jamais entendu parler, je ne vois vraiment pas de quoi il peut s'agir, et pourtant ça semblait être quelque chose de vraiment important, en tout cas pour toi.

J : Évidemment que c'est important, plus que ça encore ! Tu ne t'en rends pas compte, mais tu t'ensers sans cesse. Je vais te donner un exemple tout à fait simple. Tu dis à ton copain : « Je rentre chez mes parents huit jours pour réviser mes examens et je reviens tel jour. » Forcément lorsque tu dis cela, tu supposes qu'il te croit, ça va de soi. S'il ne te croit

pas, tu lui dis qu'il est franchement tordu et tu l'envoies au diable ou tu lui casses les pieds jusqu'à ce qu'il te croie.

En revanche, s'il se trouve que précisément tu lui racontes des histoires et qu'en réalité tu n'as pas du tout l'intention d'aller réviser chez tes parents, tu as de tout autres projets, alors là ça change tout. Parce que soit il te croit et tu ne vas pas pouvoir t'empêcher de te dire que, franchement, il n'est pas très malin ou alors tu vas te sentir coupable, voire les deux à la fois. Soit il ne te croit pas, ce que peut-être inconsciemment tu espères, alors tu vas te sentir obligée de te justifier, ce qui ne fera qu'accroître ses doutes, et donc tu rajouteras encore une louche de justifications et ainsi de suite...

C : Jusque-là d'accord, mais où veux-tu en venir avec cet exemple ?

J : Ce que je veux dire, c'est que lorsque tu décides de raconter des histoires à quelqu'un qui compte pour toi – en fait, c'est vrai avec tout le monde, mais c'est plus sensible avec quelqu'un de cher –, eh bien ce quelqu'un, après cela, peut te dire ce qu'il veut, de toute façon tu ne l'écoutes plus normalement. En fait, tu vas l'écouter en te demandant s'il t'a crue ou pas, et tu vas t'en fiche complètement de ce qu'il dit. Tes oreilles vont être encombrées par ce souci : est-ce qu'il s'est aperçu de quelque chose ? Est-ce qu'il fait semblant de n'avoir rien compris ?

Est-ce que lui aussi me raconte des histoires ? Peut-être que lui aussi m'en raconte et que je ne m'en suis jamais aperçue, etc. Et voilà, le petit vélo est en marche dans ta tête, tu ne peux plus rien entendre normalement, simplement.

C : Qu'est-ce que c'est entendre normalement ?

J : Disons qu'on pourrait dire ça comme ça : être disponible à ce que l'autre dit, ne pas être sur la défensive, ne pas mettre un filtre du type : est-ce qu'il s'est aperçu de quelque chose ou pas ?

C : Mais un filtre, on en met toujours un, forcément. On écoute toujours quelqu'un avec un certain nombre d'idées dans la tête, un certain nombre d'opinions, de goûts qu'il ne partage pas forcément.

J : Oui, bien entendu. Et c'est vraiment une dimension incontournable qui fait que chacun d'entre nous est différent des autres, et qu'il n'y a pas lieu de s'en formaliser. C'est ce que nous appelons l'altérité, pour prendre un mot plus précis. Chacun de nous naît dans une famille singulière, a un parcours qui lui est propre, et forcément, dans toute rencontre, il amène toutes ces particularités dans ses « bagages ».

En revanche, lorsque tu décides sciemment de raconter des histoires à ton copain, tu introduis autre chose. En quelque sorte, tu modifies les règles

du jeu, tu ne joues plus le jeu, parce que, tacitement et tu le sais bien, il était convenu entre vous de ne pas raconter d'histoires, même si vous ne l'avez jamais vraiment décidé comme ça, tu sais bien pourtant que c'est comme si ça avait été convenu.

C : Mais il ne faut pas exagérer, car ce n'est quand même pas bien grave.

J : Mais grave, pas grave, ce n'est pas la question. Bien, pas bien, ce n'est pas le problème. L'ennuyeux, comme j'essaie de te le montrer, c'est qu'à partir du moment où tu ne joues plus le jeu d'être sincère quand tu parles à ton copain, par exemple, eh bien non seulement tu ne peux plus l'écouter que d'une façon spéciale, très soupçonneuse, mais en plus tu ne peux plus rien lui dire d'un peu spontané, de crainte que tout d'un coup tu ne laisses apparaître quelque indice de tes cachotteries. En bref, ce n'est pas que ce soit bien ou mal, c'est simplement qu'on ne peut plus parler tranquillement.

Donc, pour en revenir à cette affaire des lois de la parole qui t'intéresse, tu vois que lorsque tu décides de mentir, pour appeler les choses par leur nom, ça a pour conséquence que tu ne peux plus ni parler ni écouter l'autre, parce que tu fausses les règles du jeu. Si tu veux, les lois de la parole, ce sont l'ensemble des règles du jeu sur lesquelles on est

implicitement d'accord et qui permettent de pouvoir parler.

Comme je le disais tout à l'heure, nous sommes tous tellement différents les uns des autres, chacun sur sa planète, que pour pouvoir parler ensemble il faut aménager un minimum de terrain d'entente, si l'on peut dire. C'est à cela que servent les lois de la parole. Ce qui me paraît intéressant, c'est que c'est à partir du moment où on essaie de s'en passer, je parle de ces règles du jeu, qu'on s'aperçoit que ça change tout et qu'on ne peut plus parler. Parce que pour pouvoir parler, parler vraiment, il faut pouvoir être sûr de l'autre.

C : Mais comment être sûr de l'autre ? Jusqu'à nouvel ordre, il n'existe pas de détecteur de mensonge, que je sache !

J : Mais dans l'absolu, c'est vrai. Sauf qu'en pratique, tu sais très bien que tu n'as pas le choix, tu es obligée de faire confiance à celui avec qui tu parles, forcément, et sans garantie par-dessus le marché. C'est toujours un risque de parler à quelqu'un, parce que, qu'est-ce qu'il va en faire de ce que tu lui dis ? Comment va-t-il l'entendre ? En revanche, si tu ne veux pas prendre ce risque, et tu en as bien le droit, tu ne peux plus rencontrer personne.

C : Mais alors on n'est jamais tranquilles ?

J : Non, on n'est jamais tranquilles. Parce qu'il y a toujours un moment où on a envie de parler, où on ne peut pas s'empêcher d'y aller, et c'est vrai qu'on ne peut pas savoir où ça va nous mener. Tu vois bien qu'il y a là quelque chose de difficile, voire de dangereux pour chacun à partir du moment où l'on essaie de parler un peu sérieusement. Alors ces lois de la parole, en délimitant des règles du jeu, un terrain d'entente, servent à permettre de parler ensemble. Quand je suis là en train de discuter avec toi, forcément c'est là.

C : Mais avec ce que tu racontes, on est vraiment bon pour se faire avoir sur toute la ligne. Tu en connais, toi, des gens qui respectent ça ?

J : Non, personne !

C : Bravo ! Intéressant !

J : Par contre j'en connais qui essaient de les prendre en compte, ces lois de la parole, qui en ont le souci. Ça ne va de soi pour personne. Quand je dis que je ne connais personne qui les respecte, je veux dire que je ne connais personne qui puisse prétendre être vraiment en règle avec ces lois de la parole. J'irais même jusqu'à dire que c'est impossible.

C : De plus en plus intéressant !

J : Mais oui ! Je vais reprendre mon exemple précédent.

Tu ne vas tout de même pas me dire que lorsque tu parles avec ton copain, tu lui dis toujours la vérité, je veux dire toute la vérité, ni que lorsque tu l'écoutes, tu prends au mot tout ce qu'il te raconte, ou que jamais le moindre doute ne t'effleure. Tu voudrais que ça soit tout à fait clair, et tu sais bien que ça ne l'est jamais tout à fait, et que même, plus tu veux que ça le soit, moins ça l'est en général. Pour résumer, tu ne peux pas toujours tout dire, ni l'exiger de l'autre parce que ça aurait tôt fait de devenir tuant.

C : Mais alors, où est la limite, à partir de quand ment-on ?

J : Si tu permets, je ne vais pas te répondre maintenant directement sur ce point, j'y reviendrai par un autre biais.

Mon propos n'est pas de dire ce qu'il convient ou pas de faire, mais de préciser ce qu'impliquent ces lois de la parole. C'est tout à fait volontairement que je veux rester dans quelque chose d'un peu flou : je m'en expliquerai plus tard.

Cependant, je voudrais revenir sur cette notion de risque que l'on prend à se mettre à parler à quelqu'un. Je voudrais simplement dire que le plus risqué, c'est néanmoins de ne jamais prendre ce risque. C'est vrai que l'autre, celui à qui l'on se

confie, peut toujours nous tromper, ne pas prendre en compte ce qui lui est adressé, etc. Mais de ce risque-là, on peut toujours s'en remettre, c'est du moins ce que je pense. Ce n'est pas agréable, ça peut être très difficile, mais pas insurmontable, parce que, après tout, ce n'est pas de notre fait.

En revanche, ne pas tenter de parler à quelqu'un par souci de prudence, ou par souci de ce qu'on voudra, ou inversement ne pas prêter l'attention qui convient à quelqu'un qui tente de s'adresser à nous, c'est beaucoup plus problématique, parce que c'est de notre fait, ça engage notre responsabilité. C'est comme de dire non à quelque chose qui aurait pu avoir lieu, et de ce genre de manquement, il n'est pas toujours possible de s'en remettre.

C : Je n'arrive plus à te suivre.

J : C'est tout simple, je vais te donner un exemple. Imagine que tu es avec un copain, vous vous connaissez déjà depuis pas mal de temps et tu commences à le connaître assez bien pour être en mesure de « sentir venir les choses » comme on dit. Et un jour tu le vois qui te tourne autour, sans rien te dire, il est embarrassé, il te pose des questions stupides sur des choses absolument sans importance, bref, tu sens qu'il veut te dire quelque chose mais qu'il ne sait pas comment s'y prendre. Sauf que ce jour-là tu es occupée, tu es déjà en retard

pour partir en cours, tu es fatiguée, tu as une petite idée de ce qui l'agite, ou tu n'en as aucune idée, mais ce qui est sûr, c'est que tu n'as aucune envie d'en savoir plus, et tu veilles à ne pas lui laisser la moindre possibilité d'en dire plus. Ce que je te dis là, en principe, doit te paraître clair.

C : Tout à fait.

J : On peut dire que, dans cette situation, c'est toi qui prends la décision, la responsabilité de ne pas aller plus avant dans la relation avec ton copain, contrairement à lui. Ça ne veut pas dire que tout va s'arrêter là, mais ce jour-là, ça c'est passé comme ça. Peut-être un autre jour ça se disposera autrement. Mais peut-être aussi en resterez-vous définitivement là, c'est-à-dire que les choses n'iront pas plus loin, parce que tu n'as aucune envie que cet homme t'en dise davantage sur ce qui l'agite et cela pour une raison simple et catégorique : tu ne veux pas en entendre parler. Pourquoi ?

C : Je ne sais pas, je n'ai pas envie.

J : On raconte tous ça lorsqu'il s'agit de quelque chose qui nous concerne d'un peu trop près. Parfois, c'est bien des années après où l'on peut se dire que ça a été dommage de ne pas pouvoir passer ce cap-là, à ce moment-là, mais ce n'était pas le moment.

Il est bien évident que si la relation s'arrête parce que tu ne veux pas t'impliquer davantage, contrairement à ton copain, vous vous retrouvez dans deux situations tout à fait différentes.

L'un s'arrête parce que l'autre n'a pas voulu aller plus loin (ou pas pu aller plus loin). Ton copain aurait voulu s'avancer davantage, il était manifestement prêt à en prendre le risque si tu lui en avais donné le moindre encouragement, et c'est précisément cette détermination chez lui qui t'a stoppée net. Il le regrettera peut-être beaucoup, mais néanmoins, dans la mesure où il n'aura pas renoncé à son désir, mais se sera vu contraint de le risquer ailleurs, les choses seront relativement simples pour lui. En revanche, en ce qui te concerne, tu ne sais pas pourquoi tu n'as pas voulu aller plus loin, mais tu sais que cela n'a tenu qu'à toi. Et là, de deux choses l'une, soit tu tentes d'éclaircir ce point dont tu ne voulais pas entendre parler, soit tu en restes là, et c'est ce qui est le point de risque majeur, c'est-à-dire s'arrêter complètement, se momifier sur une difficulté qu'a mise en évidence une rencontre.

C : Tu es en train de me dire que c'est d'abord et surtout nous-mêmes qui nous barrons la route.

J : Oui, et je dirai dans tous les cas. Ou pour dire cela autrement, on n'est jamais dispensés d'essayer d'autres chemins, d'autres voies, c'est toujours un

alibi de prétendre que les autres, les circonstances, les événements nous en ont empêchés.

C : Je te trouve bien catégorique.

J : Peut-être le suis-je, mais je trouve que dans l'ensemble on renonce toujours trop vite à ce qui nous importe, sous des prétextes fallacieux et divers. C'est vrai que prendre en compte ces lois de la parole a un prix et un prix qui est important, que tout le monde n'est pas disposé à engager.

C : Est-ce que tu peux expliciter cela à partir de ton dernier exemple ?

J : Oui, si tu veux. Tu peux repérer, par exemple, que ton copain, en mettant en jeu son désir d'aller plus avant dans la relation, en tentant d'aborder un point sensible pour lui, a pris le risque de la rupture de votre relation, parce qu'il ne devait pas être sans savoir que tu allais freiner des quatre fers devant son initiative. Il ne savait pas forcément que tu allais dire « stop », mais il n'était pas sans savoir que ça risquait de se produire.

Tu ne peux jamais savoir *a priori* jusqu'où quelqu'un veut bien s'engager dans une relation, et là-dessus il n'y a pas grand-chose à dire, c'est comme ça, tu ne peux rien exiger dans ce domaine.

C : Mais tu as l'air de dire qu'il a eu raison de prendre ce risque, dans l'exemple tel que tu le présentes.

J : Je ne dis pas qu'il a eu raison, parce que je ne prétends pas que prendre le maximum de risque donne raison à quoi que ce soit. En revanche, je dis que s'il tenait vraiment à aller plus loin, si c'était devenu nécessaire pour lui de se faire entendre plus intimement, alors, oui, je pense qu'il a eu raison, au sens où on se remet bien mieux de se heurter à un refus que de ne pas avoir donné sa chance à quelque chose qui compte à nos yeux.

C : Mais, toujours dans cet exemple, en quoi penses-tu que j'ai fait obstacle aux lois de la parole, parce que c'est tout de même bien ce que tu as l'air de dire ?

J : Je suis désolée d'avoir pris un exemple qui te mettes dans cette situation, qui au demeurant est bien ordinaire, car qui donc ne s'est jamais trouvé arrêté ainsi par ce qu'a fait surgir une rencontre ?

Ta remarque est juste parce que, effectivement, c'est ce que, sans l'avoir explicité, j'avais en tête. Comment vais-je te dire cela ? D'une certaine manière, la fille de mon exemple s'enfuit, elle prend « ses jambes à son cou ». Elle s'absente de sa propre parole ou, si tu veux, elle n'est pas en mesure d'en

dire quoi que ce soit si ce n'est qu'elle ne veut pas en entendre parler.

Je ne vais pas entrer dans des considérations qui visent à expliquer quoi que ce soit : il suffit que chacun puisse se retrouver dans la description que j'en fais. Ce que je souligne, c'est que si effectivement la parole lui fait à ce point défaut à ce moment-là, si elle est à ce point en difficulté pour faire place à ce que tente de lui dire son copain, c'est qu'il y a quelque chose pour elle, dans son rapport aux lois de la parole, qui est à cet endroit particulièrement sensible. Mais justement j'y reviendrai, parce que je ne vais pas avoir le temps de m'expliquer là-dessus aujourd'hui.